

LVMH, persona non grata à Paris ?

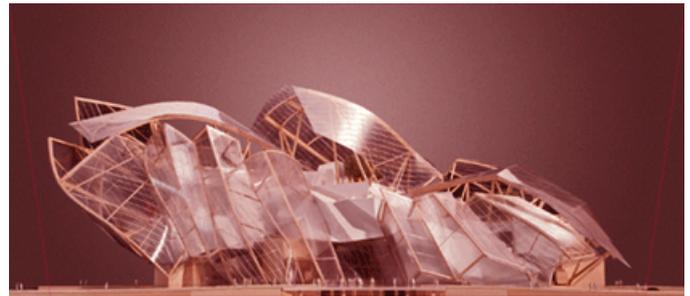
C'est certainement faux, voire absolument pas vrai, mais on finirait par s'interroger! Le leader mondial du luxe a reçu ces derniers mois de multiples critiques, dans la capitale et plus largement. Elles ont plu sur la marque comme flèches à Gravelines.

Prenons le cas de son exposition Vuitton au musée Carnavalet de la Ville de Paris. Pure «opération de pub», pour certains, qui doutèrent de son intérêt, critiquant le faste de son vernissage, la durée disproportionnée d'un tel sujet (3 mois et demi! jusqu'au 27 février 2011). D'aucuns persiflèrent même que Carnavalet étant un musée parisien, et l'adjoint à la Culture salarié de LVMH, suivez mon regard... Personnellement, je n'en crois rien. Très sincèrement.

Le scandale Guerlain? Il fut reproché au groupe LVMH de ne pas se prononcer suffisamment vite et fermement contre le dérapage raciste au JT de France 2 du papy.

La cauteleuse attaque du groupe Hermès? Bataille d'images perdue dans un premier temps, par le roi du luxe, et arbitrage original et défavorable de l'AMF, qui trancha en faveur du maroquinier.

La future Fondation LVMH pour l'art contemporain dans le bois de Boulogne? Des associations de riverains se posant en défenseurs environnementaux du Bois remportent une bataille qui pourrait se transformer en victoire dilatoire: annulation du permis de construire. Cette Fondation était même considérée comme un cadeau fait par LVMH à Paris, un monument sublime érigé par l'architecte du Guggenheim de Bilbao, le célébritissime Frank Gehry! Le groupe LVMH aurait-il la scoumoune? La Ville de Paris s'inquiète et se mobilise.



Et maintenant, à peine 10 jours plus tard, trois associations de riverains de la Samaritaine, dans le 1er, ont déposé un recours contre le programme de LVMH pour la Samar! Et ces associations ne sont pas des rigolotes, croyez-moi: SOS Paris, Accomplir et Ensemble rue Baillet ont déjà pas mal bataillé autour du projet des Halles. Les prétoires, elles connaissent! Elles attaquent devant le tribunal administratif la révision simplifiée du plan local d'urbanisme votée en juillet 2010 par le Conseil de Paris. En cause? Une hausse de 7 m accordée au groupe.

«Nous n'avons rien contre la rénovation de la Samaritaine, au contraire, précise Élisabeth Bourguinat, porte-parole d'Accomplir, mais une fois encore la Mairie accorde des passe-droits».

Les travaux devraient commencer en 2012. Les recours ne seront pas jugés avant 18 mois.

Mauvaise série pour LVMH, en tout cas. Qui entraîne parfois la Ville de Paris dans ses trébuchements et dans ses retards. Mais le sage ne dit-il pas «Qui trop embrasse, mal aux reins!» Et il est bien vrai que vouloir faire la course en tête, pousse en général à s'exposer davantage.

André Balbo

sources: Ville de Paris, Accomplir, Le Parisien, et beaucoup d'autres